

L'ÉTRANGE POLYSÉMIE DES MARQUES GRAMMATICALES

Alain Lemaréchal

Université Paris Sorbonne

Il y a une trentaine d'années, une des tendances majeures en linguistique était de poser autant de marques grammaticales que l'on estimait exister de fonctions ou de valeurs différentes, sinon d'emplois différents. Ainsi, par exemple, *de* éclatait, chez Hagège, en joncteur (+ complément de nom) et relateur (+ complément de verbe ou de proposition, etc.); ces distinctions étaient le plus souvent circulaires ou simplement redondantes. Dans le cas de la distinction entre joncteur et relateur, il y a redondance puisque l'on définit un joncteur comme ayant un nom pour régissant ou bien comme déterminant un nom, tandis qu'on définit un relateur comme ayant pour régissant un verbe ou bien comme déterminant une proposition, etc.; la distinction de deux marques segmentales homonymes fait donc double emploi avec la distinction entre parties du discours, différence forcément essentielle puisqu'il s'agit de la construction de ce qui dépend d'elles. On est revenu largement sur cette tendance, et on recherche aujourd'hui plutôt une valeur unique, « déformable » ou suffisamment abstraite pour couvrir tous les emplois: le risque est alors grand de proposer des interprétations trop « puissantes » ou *ad hoc*. Quant à reconnaître la polysémie des marques, cela relève en fin de compte plus du simple constat que de l'explication. De toutes façons, on n'échappe pas au problème de la diversité souvent extrême des valeurs/emplois et à la nécessité d'en rendre compte.

Si la polysémie « choque » plus dans le domaine des marques/marqueurs grammaticales/aux que dans celui du lexique, c'est que l'on s'attend – en raison d'une longue tradition de réflexion, grammaticale et philosophique, sur le langage – à ce que les marques grammaticales correspondent plus ou moins à des opérateurs abstraits, conçus sur le modèle d'opérateurs logiques, ou au moins primitifs, et donc monosémiques, du type « marque d'instrument », « marque de localisation », etc. Or, cette assimilation entre marqueurs (grammaticaux) et « opérateurs » (quasi logiques) est tout à fait contestable: l'étude, même superficielle, de prépositions comme français *avec*, *pour*, *dans*, sans parler de *à* et de *de*, révèle tout le contraire; une préposition comme *avec*, mais aussi bien un cas « instrumental » dans une langue à cas, ou une voix « instrumentive » ou « instrumentale » comme il en existe

dans les langues des Philippines, ne sont pas du tout l'opérateur INSTR (X, x) dont on rêve.

En fait, de tels opérateurs « abstraits », loin d'être « ce qui se cache derrière le langage », sont le fruit de longues élaborations sur le langage, par la philosophie et par la grammaire : au cours de la lente émergence de la grammaire et de la linguistique comme disciplines, à travers des siècles de réflexion sur le langage, on a fabriqué des opérateurs qui ressemblent, si l'on veut, à des cas ou des prépositions, comme on a fabriqué une « idéographie », au sens frégéen du terme, en s'inspirant des alphabets et autres systèmes de symboles graphiques, mais en leur retirant une de leurs caractéristiques « naturelles » fondamentales, à savoir ce qui peut apparaître justement comme leur polysémie.

Nous soutiendrons, au moins à titre heuristique, que les marques grammaticales (segmentales) ne sont jamais polysémiques ; que, si elles apparaissent telles, c'est essentiellement pour trois raisons :

- 1) on ne tient pas compte de l'ensemble des marques de types divers (dont des marques non segmentales), qui sont en fait en jeu de manière concomitante dans toute structure, toute « construction » ;
- 2) on confond le non spécifié avec le polysémique ;
- 3) la relation entre marque grammaticale et ce qu'elle est censée marquer est une relation de « figure » au sens rhétorique du terme – de métaphore, c'est connu, mais peut-être plus souvent, de métonymie.

1. HYPÉRONYMIE ET NON POLYSÉMIE

L'impression de polysémie vient d'abord souvent de ce que les marques grammaticales, toujours en inventaire réduit, doivent balayer un certain domaine, fonctionnel ou notionnel, dans son entier ; en fait, tous les signes linguistiques sont dans cette triste situation, mais c'est plus voyant dans le cas des marques grammaticales parce qu'elles sont toujours relativement peu nombreuses. Le fait que des marques grammaticales comme les prépositions couvrent pour cette raison un « large champ », et donnent l'impression que leur signifié est plus abstrait que les éléments purement lexicaux – en réalité, il s'agit plutôt d'« hypéronymie » que d'« abstraction » – n'entraîne en soi aucune polysémie.

Cette « polysémie », dans le domaine des relateurs (prépositions et équivalents, marques de cas), semblerait devoir atteindre son maximum dans les langues où il n'y a qu'une seule préposition¹ ; c'est le cas du palau :

¹ Certaines langues (comme le nahuatl) n'ont pas de préposition du tout, soit que des marques intraverbaux d'applicatif et autres diathèses progressives ajoutent des relations syntaxiques et rôles sémantiques à ceux marqués par la valence de départ des verbes, soit

- (1) *a Jóhn a mó er a Guám er a klúkuk*
 Sujet Verbe ComplDir Circonstant
 NPropre aller NPropre demain

« John va à Guam demain »

- (2) *a Jóhn a m-l-ád er a Merikél*
 Sujet Vintr Circonstant
 NPropre mourir Amérique

« John est mort en Amérique »

- (3) *a demá- l a Dróteo a m-l-ád er a kiúbio*
 Sujet SuffPoss Possesseur Vintr Cause
 père 3ème NPropre mourir crise-cardiaque

« le père de Droteo est mort d'une crise cardiaque »

Mais la préposition unique *er* s'oppose à son absence (compléments de verbes plus ou moins incorporés *vs* marqués, ce qui correspond à une opposition sémantique entre non-référentiel et référentiel):

- (4a) *a ngeléké- k a mēdakt er a dērúmk*
 enfant-mon avoir-peur tonnerre

« mon enfant a peur du (coup de) tonnerre »

vs:

- (4b) *a ngeléké- k a mēdakt a dērúmk*
 enfant-mon avoir-peur tonnerre

« mon enfant a peur du tonnerre (en général) »

et:

- (5a) *a Dróteo a m-il-ęngúiu ęr a hóng*
 Sujet VtrImpftif Objet
 NPropre lire livre

« Droteo était en train de lire le livre »

vs:

- (5b) *a Dróteo a m-il-ęngúiu a hóng*
 Sujet VtrImpftif Objet
 NP lire livre

« Droteo est en train de lire un/des/les livre(s) »

Dans une partie de ses emplois, la construction prépositionnelle s'oppose à des constructions faisant apparaître des marques personnelles, soit objets (après verbes transitifs), soit possessifs (possession inaliénable et relations assimilables):

que des sous-classes plus ou moins spécialisées de noms et/ou de verbes en tiennent lieu, mais alors le problème de la polysémie ne s'en trouve que reporté sur ces marques.

(6a)	<i>a Dróteo</i>	<i>a m-il-ɛngúiu</i>	<i>er a hóng</i>
	Sujet	VtrImpftif	Objet
	NPropre	lire	livre
	« Droteo était en train de lire le livre »		

vs:

(6b)	<i>a Dróteo</i>	<i>a ch-il-iu-ü</i>	<i>a hóng</i>
	Sujet	VtrPftif SuffObj	Objet
	NP	lire 3ème sg	livre
	« Droteo a lu (entièrement) le livre »		

et:

(7a)	<i>káll</i>	<i>ɛr a Sina</i>
	nourriture	Chine
	« nourriture chinoise »	

vs:

(7b)	<i>kɛlé-</i>	<i>l</i>	<i>a Tóki</i>
	nourriture	SuffPoss	NP
	« la nourriture de Toki »		

Le champ des relations possibles entre éléments du réel est ainsi découpé en trois types, types qui se retrouvent d'ailleurs aussi bien dans des langues à prépositions et/ou cas multiples : simple spécification de déterminé (incorporation) *vs* relation étroite (verbe-objet, possession inaliénable) *vs* repérage par rapport à un élément externe autonome (relation marquée par notre préposition unique). Catégorisation abstraite des relations certes, mais, en fait, sans polysémie.

2. HOMONYMIE/POLYSÉMIE DES MARQUES SEGMENTALES OU SUPERPOSITION DES MARQUES ?

Ces exemples empruntés au palau montrent aussi que le segmental ne joue pas seul : 1) à propos des objets non marqués, nous avons parlé d'incorporation – interviennent donc des contraintes d'ordre des mots relevant des marques séquentielles et intégratives², 2) nous avons également parlé de marques personnelles suffixées (marque intégrative et séquentielle³) à des noms *vs* aux verbes transitifs (ce qui relève des marques catégorielles :

- 2 A côté de marques segmentales, nous distinguons des marques séquentielles – l'ordre des mots –, catégorielles – fournies par l'appartenance des segments à une catégorie donnée (« partie du discours »), appartenance stockée avec le lexique – et intégratives – souvent des phénomènes prosodiques comme l'accent ou phonétiques-phonologiques comme l'harmonie vocalique ou le sandhi indiquant les limites entre unités de niveaux divers et l'intégration d'unités de niveau inférieur dans une unité de niveau supérieur.
- 3 Intégrées comme affixe et non comme clitique ou mot autonome (cf. Lemaréchal 2000), en position de suffixe et non de préfixe ou infixé.

opposition verbo-nominale, sous-classes de noms ou de verbes). De fait, l'impression de polysémie des marques (comprenons marques segmentales) vient souvent de ce qu'on ne tient pas compte du non-segmental. Or, il n'y a jamais en jeu uniquement des marques segmentales. Tout marquage fait intervenir des marques concomitantes de types divers – segmentales, intégratives, séquentielles, catégorielles – phénomène que nous avons proposé d'appeler « superposition des marques ».

Tout paquet de marques ainsi mis en jeu peut donner lieu à deux types de fonctionnement⁴: ou bien le paquet de marques⁵ est attaché globalement à telle valeur, et il est vain de vouloir assigner à chaque marque du paquet une valeur séparée; ou bien, au contraire, chacune des marques impliquées dans le paquet peut garder une valeur propre récurrente dans tous ses emplois, même prise dans un autre ensemble, dans un autre paquet de marques; sans compter le cas intermédiaire, où une facette de la valeur de la marque est récurrente et une autre propre à tel ou tel emploi où elle cooccure avec telle ou telle autre marque.

On illustrera la première situation par le cas des prépositions ou cas servant à distinguer les actants 2 et 3 des verbes triactanciels: en français, par exemple, dans:

(8) $x \text{ dit } y \text{ à } z$

On peut dire que la préposition *à* a pour unique rôle de marquer différemment un des actants autres que l'actant 1 (cas où Tesnière considère la préposition non plus comme un translatif mais comme un « indice actanciel », dans un sens d'« indice actanciel » distinct de chez Lazard ou Hagège), alors que, dans d'autres langues, on a un double objet; la désambiguïsation est alors assurée par la combinaison de ce qui est stocké avec l'appartenance du verbe à une sous-classe particulière de verbes (verbes trivalents) et les contraintes qui en découlent pour les classes d'objets pouvant instancier les places d'argument correspondantes ([+animé] *vs* [-animé]), d'un côté, et, de l'autre côté, avec les objets particuliers qui lesinstancient effectivement. Inversement, même dans une construction régie comme celle d'un verbe « se servir de » + opérateur d'instrument (*utor* + ablatif sans préposition = instrumental du latin), on a une rection motivée où la marque de relation/rôle sémantique garde une valeur récurrente.

Il semble que la recherche du signifié récurrent soit aussi féconde pour chacune des multiples prépositions du français que pour le morphème *er* du

4 Cf. Lemaréchal 1983, p. 63-64.

5 Pour désigner ce type de phénomènes A. François propose dans sa remarquable thèse (2001) sur le mwotlap (Vanuatu) le terme séduisant de *combinat*.

palau. Nous prendrons pour illustrer ce point une des prépositions ayant donné lieu à un grand nombre d'études : la préposition *avec* (la plupart de nos exemples sont empruntés à Cadiot 1997 et Choi-Jonin 1995) :

322

- (9) *Paul est avec Marie*
- (10) *Paul est avec sa voiture / Paul était avec une arme*
- (11) *Portrait de groupe avec dame*
- (12) *Un pull avec une capuche / un pull à capuche*
- (13) *L'homme avec un chapeau vert / au chapeau vert*
- (14) *Paul parle avec Marie / à Marie*
- (15) *Paul finit avec Monsieur*
- (16) *Paul a fini avec la salle de bain*
- (17) *Paul est gentil / docile avec ses parents*
- (18) *Paul parle avec difficulté / avec un accent*
- (19) *Paul a abattu l'arbre avec une hache (/ à la hache)*
- (20) *Paul se promène avec Marie / Paul et Marie se promènent (ensemble)*
- (21) *Paul se promène avec son chien / Paul et son chien se promènent (ensemble)*
- (22) *Paul a vieilli avec Marie*
- (23) *Les hommes arrivent avec les chevaux*
 = en selle ? *ils sont avec les chevaux* (+)
 = en les tenant par la bride ? *ils sont avec les chevaux*
 = en même temps qu'eux ? *ils sont avec les chevaux*

On trouve sous la plume d'I. Jonin-Choi, dans son excellente étude de *Scolia* 5, une bonne illustration de cette stratégie (p. 128) :

Les différentes valeurs associées à la préposition « avec » telles que « accompagnement », « instrument », « manière », « simultanéité », « contraste », etc. proviennent de la combinaison entre le régime de cette préposition et une autre unité linguistique. La valeur fondamentale de la préposition « avec » qui peut rendre compte de ces différentes acceptions est à chercher à un niveau plus abstrait.

On pose un signifié abstrait pour *avec* et des données véhiculées ailleurs : des marques présentes dans le contexte, des indications sémantiques plus ou moins grammaticalisées, sinon même des données à chercher dans le monde référentiel, formatées linguistiquement ou non. On admettra que le signifié abstrait d'*avec* une espèce de concomitance. Selon l'auteur, il y aurait « décomposition d'un tout » – *avec* « isole une partie d'un tout déjà circonscrit » – au niveau rectionnel (au sens de Cl. Blanche-Benveniste, c'est-à-dire

interne à la proposition), et « composition d'un tout », au niveau de l'énonciation – avec « fournit l'une des parties sur laquelle doit s'appuyer la construction d'un tout ». *Avec* présupposerait la totalité ou bien d'un groupe, ou bien d'un fait et de sa circonstance, ou bien encore d'une énonciation et de ce qui la valide, mais décompose cette totalité pour la recomposer, pour nous présenter comme le résultat d'une addition.

Le reste des données, ce sont, à notre avis: 1) les marques séquentielles, intégratives, prosodiques et intonatives, qui indiquent – d'ailleurs de manière intriquée avec les questions de thématisation/focalisation – l'incidence du complément introduit par *avec*, à décrire à l'aide de ce que nous appelons pour faire court et simple « niveaux de Dik »⁶, 2) les marques catégorielles portées par le verbe dans le cas des compléments de verbes en *avec*. Il faut y ajouter bien sûr une construction progressive du sens par « accord sémique » entre régime de la préposition et ensemble auquel le syntagme en *avec* est incident, ce qui joue depuis « écrire » + « crayon » (où « crayon » est lui-même catégorisé⁷ comme « instrument pour écrire »), jusqu'à « écrire » + « bâton » ou « écrire » + « sang » (« écrire avec son sang »), etc.

6 On peut regrouper ces différents niveaux de la façon suivante (cf. notre *Zéro(s)*, p. 64 sqq.), avec à chaque niveau des « opérateurs » (marques grammaticales) et des « satellites » lexicaux ou syntaxiquement construits (les « expansions » de Martinet):

Fonction prédicative nucléaire	propriété/relation	types de prédicat nombre d'arguments rôles sémantiques contraintes sur les classes d'objets instanciant les arguments
	termes	opérateur : aspect satellite : Adverbes et Sadv de manière, vitesse
Repérage externe		opérateur : temps satellite / Adverbes et Sadv de lieu, temps, cause, etc
Attitude propositionnelle		opérateur : mode satellite / Adverbes et Sadv de phrase
Acte de parole		opérateur : type d'énoncé (DECL, INTERR, INJ) satellite / Adverbes et Sadv d'énonciation

représentables sous formes de fonctions logiques enchâssées :
[Enonc⁰ [AttitudeP [RepèreTps [RepèreLieu [f (x,...)]]]]]
par exemple :

(en bref (à mon avis (ce matin (dans le jardin (pondre (poule, œuf)

7 Sans compter les cas de figure étymologique comme dans l'exemple palau où *o-lúch ? s* « crayon » est un dérivé transparent pour le locuteur de *-lúch ? s* « écrire ».

3. POLYSÉMIE ET MÉTONYMIE

Un autre facteur de polysémie apparente de marques grammaticales segmentales comme les prépositions et équivalents, c'est qu'elles ne retiennent souvent qu'une facette de la relation qu'elles contribuent à marquer. Poursuivons avec les équivalents de notre préposition *avec* à travers quelques langues. Nous reprendrons ici un exemple palau :

(24) *ng mę-lúchęs a babier ęl obá a o-lúchęs*
 il écrit ART lettre REL prendre ART crayon
 « il écrit une lettre avec un crayon »

où *oba*, un verbe « prendre », sert d'équivalent à notre *avec* dans son emploi de marque d'instrument. Et, de fait, on trouve à travers les langues comme équivalents d'« avec » des verbes comme « prendre », mais aussi « mettre » (en yoruba par exemple), dans des constructions connues sous le nom de « séries verbales »; on y trouve aussi des verbes spécialisés (non polysémiques?) comme « utiliser » (c'est le cas en chinois) : tout cela à côté, dans d'autres langues comme le français, d'expressions de la concomitance, sinon du comitatif (notre *avec*).

« Prendre », « mettre » et « avec » focalisent sur une des facettes, ou, plus précisément, une des phases⁸, présentes dans toute mise en jeu d'un objet comme instrument dans une action : 1) prélèvement dans le monde hors scénario de l'objet ayant vocation d'instrument pour l'action envisagée ou que l'on destine à cet usage, c'est « prendre »; 2) introduction de cet objet dans le scénario, c'est « mettre »; et 3) « accompagnement » de l'action, c'est « avec » :

(25) « prendre » > « mettre » > « avec »

Par rapport au rôle sémantique d'instrument qu'on pourrait symboliser de façon rudimentaire par un :

z: INSTR (Action, z)

la marque segmentale (préposition, ou verbe-préposition, ou verbe en série verbale) n'exprime qu'une petite partie de la relation entre un instrument et une action, sachant que cette relation elle-même n'en est qu'une à l'intérieur du « paquet de relations » (pour reprendre l'expression de Culioli) en jeu dans tout scénario comprenant un instrument : il y a par exemple la relation, également essentielle, entre agent et instrument – une sorte d'« avoir », « détenir », « tenir » (après les relations de prise et de mise dont j'ai déjà parlé) – relation qui peut elle-même être sous-catégorisée dans certaines langues entre possessions aliénable (outil) vs inaliénable (partie du corps), avec une différence de marquage entre « frapper avec un marteau » et « frapper avec sa main ».

8 Cf. nos *Études de morphologie en f* (x,...), p. 231-233.

Avec ne retient de la relation d'instrument qu'un tout petit fragment, qui est lui-même présent dans beaucoup d'autres relations (il en va exactement de même pour « prendre » et « mettre » qui selon les langues peuvent aussi bien marquer le comitatif que l'objet, ou la promotion d'un terme comme focus⁹) : la marque segmentale a donc un signifié à la fois beaucoup plus étroit et beaucoup plus large que la relation, disons, de concomitance/ accompagnement, à laquelle elle est associée.

4. MAIS À QUOI SERVENT DONC LES MARQUES GRAMMATICALES, ET LA GRAMMAIRE ? SERVICE MINIMAL, SAUPOUDRAGE ET ÉMERGENCE DE FORMES.

En fin de compte, la première réponse à la question : « pourquoi des marques dont on s'attendrait à ce qu'elles aient des fonctions et des valeurs précises n'en ont pas ? » ne serait-elle pas après tout beaucoup plus radicale – une réponse un peu sulfureuse, et suicidaire pour le grammairien – : c'est qu'elles n'ont pas besoin d'avoir de valeurs précises pour la bonne raison qu'elles ne servent à rien. Dans un sens, c'est la position de Givon, dans sa contribution « Coherence in text *vs* coherence in mind », qui transpose, dans le domaine de la linguistique, la position adoptée, dans le même recueil (*Coherence in spontaneous text*, éd. Givon & Gernsbacher, 1995) par Kintsch en ce qui concerne le domaine, cognitif, de la compréhension ; Kintsch écrit (p. 157-158) :

Our model describes normal comprehension as a highly data-driven process based upon constraint satisfaction, more like perception, but it does not deny that as comprehension difficulties arise, more controlled, problem-solving type behavior plays a role [...] We have finally found a use for syntax in a psychological processing model. It provides the comprehender with « weak » but general methods for comprehension, to be complemented by « strong » knowledge based and domain specific methods. As in problem solving, weak and strong methods have their respective advantages and uses, and the complete comprehender would not forego either.

Transposé à l'intérieur même du domaine de la linguistique, cela revient à dire : la grammaire sert peu en service normal, le vocabulaire suffit, les marques grammaticales ne servent qu'en cas de danger, entre autres, d'ambiguïté globale du message mettant en jeu la réussite de la communi-

9 Cf. Traugott et Heine, 1991.

cation. Du coup, certaines langues ne les font effectivement intervenir qu'en cas d'urgence, quand le danger d'échec de la communication est réel ; dans d'autres, ces marques sont toujours là. La désambiguïsation n'y est plus alors le fruit de telle marque qu'on ferait intervenir pour un besoin précis, mais d'un **saupoudrage** – avec des trous et des redondances – qui aboutirait à réduire alors l'ambiguïté de façon en partie aléatoire.

Il y a du vrai dans cette position. Un énoncé « sans marque », comme il en existe plus ou moins effectivement dans certaines langues, en birman par exemple :

- (26) *thu (ka) manehpañ yañkouñ (kou) ahtou (kou) pou*
 il MAgent demain Rangoon MLatif paquet MObjet envoyer
 « il enverra demain le paquet à Rangoon » (Okell, p. 126-127)

326

est parfaitement interprétable, quel que soit l'ordre de ses éléments. De même, un énoncé comme (attesté, avec, comme énonciateur non anglophone, une logeuse dont une des fonctions était de faire le ménage et de changer les draps) :

- (27) *tomorrow me sheet*

est parfaitement interprétable, en contexte, comme « demain, je change les draps ». On notera l'absence même de centre prédicatif explicite, mais on n'est pas loin d'un *demain, je fais les draps*, avec un *faire* hypéronymique pour « laver », « repasser », « changer », etc., ni de ce qui se passe dans des dérivés où la marque de dérivation ne spécifie rien en elle-même, comme :

- (28) *marteau > martel-er*
peau > pel-er
chant > chant-er

D'un point de vue morpho-syntaxique, on en retiendra d'abord que le marquage grammatical peut être considéré comme n'apportant que des spécifications, explicitations, etc., en cas de besoin (perspective fonctionnaliste) ou par pression du système (perspective structuraliste), et ne s'opère finalement que sur un fond de non marqué. Quand il s'agit d'expression de relations, nous avons proposé¹⁰ d'appeler ce fond de non marqué sur lequel s'ajoutent ou non diverses spécifications, « relation minimale » : il n'y a pas de marques, mais une relation s'établit quand même entre les éléments, cette relation reste en elle-même non spécifiée, la ou les relations précises étant inférées du contenu lexical et de nos connaissances du monde. L'énonciateur

¹⁰ Cf. *Zéro(s)*, p. 102 sqq.

pose – entre présupposition et maxime de la conversation – que telle suite fait sens, et la juxtaposition d'éléments lexicaux suffit : on n'aurait donc que du sémantique ? du contextuel sémantique ? les *data* suffiraient-ils ?

En fait, on aurait tort de croire qu'il y a absence totale de marque, absence de grammaire, qu'il y a seulement du lexique, sinon du sémantique. Il y a des marques, mais ce ne sont pas des marques segmentales, ce qui explique qu'elles soient passées inaperçues de la grammaire et de la linguistique jusqu'à une époque très récente et qu'elles soient encore négligées ou reléguées dans un rôle secondaire par beaucoup de modèles théoriques actuels : il s'agit d'abord des marques qui indiquent que la suite de segments fait énoncé (l'intonation), et même sans doute des marques qui indiquent que tel fragment de la suite fait groupe, qui indiquent qu'il y a un début et une fin, c'est-à-dire des marques intégratives qui indiquent limites et intégration des éléments à un élément plus complexe, auxquelles s'ajoute encore dans l'exemple *tomorrow me sheet* une autre marque intonative – *tomorrow* y est nettement thématisé –, ainsi que des contraintes d'ordre des mots (et autres éléments), c'est-à-dire des marques séquentielles.

CONCLUSION

Il n'y a jamais une marque unique impliquée dans une construction, il n'y a jamais uniquement du segmental. Des marques de types divers se combinent, sur fond de non spécifié. Les marques ne constituent qu'exceptionnellement des systèmes clos abstraits, ou des systèmes tabulaires réguliers ; le plus souvent, elles ne désambigüisent le non spécifié que par un **saupoudrage** en partie **désordonné**, et hétéroclite. Les marques catégorielles sont essentielles ; elles portent en tant que stockées dans le lexique des catégorisations du réel contraintes, dans un sens, « grammaticalisées », sous formes de sèmes relationnels, de sèmes classificateurs, etc. Ces sèmes sont formés linguistiquement ; mais cela n'exclut pas que les inférences dans le calcul du sens doivent repasser par le monde référentiel.

L'idée que les différentes relations sont spécifiées progressivement sur un fond de non spécifié est en accord avec tout modèle théorique où l'on considère les structures linguistiques (paradigmes, règles, etc.) comme **émergence de forme** et non comme manifestation d'une grammaire formalisée sous-jacente.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

328

Pierre CADIOT, *Les Prépositions abstraites en français*, Paris, Armand Colin, 1997.

Injoo CHOI-JONIN, « La préposition *avec*: un opérateur de (dé) composition », Strasbourg, *SCOLLA* 5, 1995, p. 109-129.

Alexandre FRANÇOIS, *Contraintes de structures et liberté dans l'organisation du discours. Une description du mwotlap, langue océanienne du Vanuatu*, Thèse de Paris-Sorbonne, 2001, 1077 p.

Talmy GIVÓN, « Coherence in tense *vs.* Coherence in mind », dans *Coherence in spontaneous text*, Morton Ann GERNSBACHER et Talmy GIVÓN (éds.), Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1995, p. 59-116.

Walter KINTSCH, « How readers construct situation models from stories. The role of syntactic cues and causal inferences », dans *Coherence in spontaneous text*, Morton Ann GERNSBACHER et Talmy GIVON (éds.), Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1995, p. 139-160.

Alain LEMARÉCHAL, « Sur la prétendue homonymie des marques de fonction: la superposition des marques », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXVIII/1, 1983, p. 53-76.

Alain LEMARÉCHAL, *Problèmes de sémantique et de syntaxe en palau*, Paris, Éditions du CNRS, 1991.

Alain LEMARÉCHAL, *Zéro(s)*, Paris, PUF, 1997.

Alain LEMARÉCHAL, *Études de morphologie en f (x,...)*, Paris-Louvain, Peeters, 1998.

Alain LEMARÉCHAL, « Cliticisation *vs* autonomisation d'affixes: genèse des marques de voix et grammaire comparée des langues austronésiennes », dans *Clitiques et cliticisation, Actes du Colloque de Bordeaux, octobre 1928*, Cl. MULLER et al. (éds.), Paris, Honoré Champion, 2001, p. 33-46.

Elizabeth C. TRAUGOTT & Berndt HEINE (éds.), *Approaches to Grammaticalization*, I-II, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1991.